

Passeport Sérénité

« Passeport sérénité© » regroupe les destinations désireuses d'assurer à leurs visiteurs un séjour actif dans un environnement qui préserve la santé et garantit le bien être des personnes.

« Passeport sérénité© » c'est s'engager à respecter un recueil d'exigences strict et à mettre en œuvre les moyens nécessaires et adaptés afin de préserver la santé et le bien être des visiteurs tout en proposant des vacances actives.

« Passeport sérénité© » est né d'une réflexion locale, à la station de Dax. Il concerne l'ensemble des stations et des communes touristiques qui, tout en proposant des prestations compétitives et attractives, veulent mettre en avant leur haut niveau de maîtrise et un environnement propice à la préservation de la santé et au respect du bien-être.

Le recueil des exigences a été présenté et soumis pour validation dans un premier temps au comité local et dans un deuxième temps, au comité de pilotage national. Ces comités ont permis d'obtenir un consensus des principales parties prenantes (les destinations, les professionnels mais aussi les institutionnels et les représentants de consommateurs).

Les règles d'attribution du « Passeport sérénité© » sont strictes et impartiales et un contrôle sur site de la destination est réalisé, par une tierce partie, en l'occurrence la société LRQA, leader mondial de la certification.

Un règlement définit le fonctionnement du « Passeport sérénité© », de l'admission jusqu'à la libération de la marque.

Dans un environnement où le meilleur côtoie souvent le pire, ces méthodes d'évaluation et de contrôle sont pour le client la garantie de pouvoir disposer d'un environnement plus sûr et qui saura apporter des activités et du bien-être.

Passeport Sérénité©

Nous rêvons tous de sérénité, de bien être et de détente,

mais aussi de préserver notre capital santé.

Où est-on sûr de les trouver ?

Passeport
Sérénité

N°Azur 0 810 810 901

Prix appel local

Organisation :
Cottille Développement
Bureau administratif : 1, place Emile Zola - 44 100 NANTES
info@cottille.com - Web : www.cottille.com - Fax : 33 (0)2.51.80.94.04
S.A.R.L au capital de 40 000 € - R.C.S. NANTERRE B 434 633 913
Siège social : La Grande Arche - Paroi Nord - 92 044 PARIS LA DEFENSE

Conception graphique : TOTEMUMÉRIQUE

www.passeport-serenite.com



Garantir un séjour actif dans un environnement qui préserve la santé et le bien être des personnes

LE CADRE DE VIE PRIVILEGIE

Garantir un environnement à « taille humaine » et entretenu correctement.

LES SERVICES ADAPTES EXIGES

Garantir un service d'accueil minimum et agréable

LE BIEN VIVRE

Garantir un niveau d'animation et d'activité minimum et une communication spécifique.

LE BIEN-ETRE DES DESTINATIONS

Garantir un minimum d'infrastructures propices à maîtriser et à développer le bien-être et contrôler le niveau de perception des clients

LE CAPITAL CONFORT-SANTE

Garantir des services de santé minimum et la rapidité à réagir en situation d'urgence.

